

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES
du 24 JUIN 2023
RAPPORT FINANCIER 2022
BUDGET PREVISIONNEL 2023

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport financier de l'exercice 2022 et le budget prévisionnel pour l'exercice 2023 de notre association, le Comité Départemental des Yvelines de Natation.

Les documents présentés recouvrent un exercice de 12 mois s'étalant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté de ces comptes sont en tous points identiques à celles des comptes de l'exercice précédent.

J'ai mis à votre disposition

- Un bilan
- Un compte de résultat
- Un compte analytique qui rapproche le budget voté, les charges et produits de l'exercice 2022 et le budget prévisionnel 2023.

COMPTE DE L'EXERCICE 2022 (cf. analyse entre budget et réalisé 2022)

L'exercice 2022 fait ressortir une perte de 48.92 € que nous vous demandons de bien vouloir affecter au compte de report à nouveau créditeur qui après cette opération s'élèvera à 33 790.68 €.

Le Conseil Départemental a octroyé au CD78 une subvention de 22 800 € au titre du contrat annuel d'objectifs dont 4 800 € de report 2021.

La subvention 2020 de l'Agence Nationale du Sport (via la Fédération Française de Natation) a été utilisée cette année sur le développement du water-polo et sa pratique féminine. Il s'agit du report autorisé par l'ANS en raison de la situation sanitaire antérieure de la subvention de 5 000 €.

Sur la base de nos licences 2021-2022, soit 11 988, nous avons perçu notre quote-part de la Fédération Française de Natation soit 37 K€.

Pour information à fin 2018 (avant la réforme du tarif de la licence), pour 10 227 licences nous avons perçu 53 k€.

Ce manque à gagner n'est pas compensé par des aides régionales ou fédérales.

Au 23 avril 2023, 12 424 licences sont enregistrées soit le nouveau record pour notre comité.

Les engagements s'élèvent à 35 127,70 € pour une saison complète et en augmentation par rapport à nos prévisions certes prudentes.

Les abonnements au bulletin du CD78 s'élèvent à 756.25 €.

La gestion de la trésorerie a généré cette année un peu plus de 680.58 € de produits financiers en augmentation du fait de la revalorisation du taux du livret A liée à l'inflation.

Près de 85% des fonds dédiés ont été utilisés sur 2022 et le solde a été repris et fait partie du résultat de 2022 :

Championnats de France des Jeunes 2021 ; 13 754 € dépensés pour une provision de 14 000 €

Stade de préparation aux Championnats de France des Jeunes 2022 ; 13 013.50 € ont été dépensés pour une provision de 10 000 €.

Hopla Cup 2022 ; 5 090.49 € ont été dépensés pour une provision de 7 000 €

Aide nageurs de Haut-Niveau ; 10 140 € ont été dépensés pour une provision de 15 000 €.

En ce qui concerne les charges, elles sont en phase à notre budget. Ce montant correspond à une saison normale d'activité après la période de COVID19.

Charges Administratives : Ce poste est conforme à nos prévisions. 72% de ce poste correspond au loyer et charges de notre siège social. 2023 pourrait être l'année d'un deuxième déménagement en 5 ans car la ville de VELIZY-VILLACOUBLAY a décidé de la restructuration du quartier du Mail. Nous allons donc devoir déménager au cours de cette année. Le SEMIV doit prendre contact avec nous pour nous proposer un nouveau local. Un recours contre ce projet pourrait repousser notre déménagement.

Sur ce poste on peut noter l'attribution d'un téléphone portable à notre assistante et la souscription d'un contrat SOSH.

Charges Sportives : Le Comité ayant eu une activité normale sur 2022, ces dépenses d'un montant de près de 26 K€ correspondent principalement à la dotation en équipements pour les nageurs, à l'achat des récompenses pour nos compétitions.

Le poste de Salaires et Charges est en augmentation par rapport à nos prévisions budgétaires. La non reconduite des aides de la période COVID et l'embauche de notre assistante à un salaire supérieur à celui de notre ancienne secrétaire justifient cette augmentation car les réductions sur salaire sont moindres. 2022 a vu le départ à la retraite de notre secrétaire mais toutes les sommes dues au titre de la Provision pour Indemnité de Départ à la Retraite et aux congés payés avaient été provisionnées. Cette année encore nous avons provisionné les congés payés de notre assistante depuis son embauche et jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour la formation nous avons poursuivi, pour la dernière année, la prise en charge de la formation et recyclage PSE1-DSA pour les éducateurs. Nous allons mettre en place des formations PSE1 pour les officiels. Nous avons aussi aidé deux jeunes dans l'obtention de leur BNSSA. Le montant total de ces dépenses 2 840 € est peu significatif.

Nous avons pu cette saison relancer toutes les actions de notre politique sportive départementale ;

Pour le water-polo, en organisant le stage des vacances de printemps à LAVAL et en participant à la HOPLA CUP à MULHOUSE.

Pour la natation artistique en aidant financièrement le club du PECQ-MARLY qui a participé en 2022 aux Championnats de France.

Nous avons aussi reconduit la participation au Meeting d'ATTICHY avec une sélection issue de nos Championnats HONNEUR, un regroupement et la participation au Meeting de REDON pour une sélection AVENIR.

Nous avons organisé un stage de préparation aux Championnats de France Jeunes 2022 à MIRAMAS et participé aux frais des Championnats de France des Jeunes 2021 à RENNES.

Pour le Haut-Niveau départemental nous avons pris en charge certaines dépenses liées à la préparation psychologique et mentale des nageurs et à la préparation des compétitions nationales.

Enfin nous avons participé aux épreuves par département ; la Coupe IDF des Départements Jeunes et Juniors, la Coupe IDF Jeunes de Départements et nous nous sommes qualifiés à la Finale Nationale de cette Coupe de France des Départements.

Les autres charges d'un montant d'un peu plus de 2 000 € représentent,

Les frais de maintenance de notre logiciel de comptabilité,

Les frais bancaires dont 250 € de frais administratifs et juridiques de notre compte courant,

Les commissions sur les virements des licences,

Les frais de repas des Championnats des Yvelines

Les cadeaux à des personnes qui ont apporté des contributions exceptionnelles

Enfin nous avons passé une dotation aux amortissements d'un peu moins de 1 000 € et acheté une nouvelle licence MICROSOFT pour le PC portable de notre assistante.

Dans ces comptes nous avons fait une dotation aux fonds dédiés pour un montant de :

5 000 € au titre de notre participation à la HOPLA CUP 2023

10 000 € au titre du stage des nageurs Benjamins 2023

BUDGET 2023

Je rappelle que la présentation du budget est faite sur l'année civile s'étalant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Nous allons vous présenter un budget 2023 avec un nombre prévisionnel de licenciés de 12 000.

Le budget 2023 est équilibré en prélevant sur les fonds dédiés un montant de 15 000 €.

Les actions prévues dans ce budget :

- Stage de water-polo à LAVAL pendant les vacances du printemps
- Participation à la HOPLA CUP en juin 2023
- Stage de reprise pour les benjamins
- Participation à un meeting pour une sélection AVENIR
- Participation à un meeting pour une sélection issue de nos Championnats HONNEUR
- Participation aux Compétitions par équipe de Départements
- La mise en place d'un JAN départemental entièrement financé

Le solde du report à nouveau permet de continuer à fonctionner sur une durée limitée si les subventions diminuaient significativement.

Aucune participation aux frais de fonctionnement du CD78 n'est prévue dans ce budget.

J'espère que les comptes de l'exercice 2022 et le budget 2023 obtiendront votre approbation.

Le Trésorier Général-Adjoint
Didier LAHAYE